

Réunion publique

Quartier des Belles Vues



VILLE DE
HOUILLES

20/03/2024

Réunion publique du quartier des Belles Vues



Déroulé de la soirée



1 Le mot du maire

2 Présentation du conseil de quartier des Belles Vues

3 Présentation des projets de la Ville et dans le quartier

4 Verre de l'amitié

Le mot du maire



VILLE DE
HOUILLES





Conseil de quartier des Belles-Vues

- Le quartier des Belles-Vues
- Qu'est-ce qu'un conseil de quartier?
- Lien entre le conseil de quartier et la mairie
- Les réalisations
- La communication avec le conseil de quartier
- Questions

Le quartier des Belles-Vues

Le quartier des Belles-Vues est composé d'environ 4 500 habitants (sur les 33 000 de la commune), essentiellement pavillonnaire avec notamment:

- ❖ Une crèche collective (Les Bruyères)
- ❖ Une école maternelle (Danielle Casanova)
- ❖ Une école primaire (Guillaume et Jean Detraves)
- ❖ Deux parcs : Espace Jemmapes / Parc Victorien Chausse
- ❖ Un parc canin
- ❖ Quelques commerces



Qu'est-ce qu'un conseil de quartier?

Les Conseils de Quartier sont des espaces d'expression, de débats, mais aussi de propositions pour améliorer la vie démocratique locale. Un conseil de quartier est totalement apolitique.

Le conseil de Quartier est composé :

- des membres du Conseil de Quartier (nombre illimité)

Dont un bureau de 5 à 7 membres



- Un co-président habitant
 - Un adjoint au co-président habitant
 - Un secrétaire habitant
 - De 1 à 3 habitants
 - Un co-président(e) Elu du Conseil de Quartier (conseiller municipal)
- Un adjoint du Co-président Elu (conseiller municipal)



Rôle du conseil de Quartier? Comment participer ?

I. Rôle:

Le Conseil de Quartier a pour missions de :

- **Développer** et **maintenir** une bonne connaissance des problématiques et besoins de son territoire
- **Inform**er les élus des besoins des habitants du quartier,
- **Impulser des actions** ou projets à l'échelle de son quartier,
- **Relayer les informations** ou les réponses apportées par la municipalité aux problématiques et besoins du quartier,
- **Contribuer à l'animation du quartier** en participant à des projets

Le Conseil contribue également à **l'animation du quartier** en proposant des actions de proximité.

II. Comment participer ?

Toutes les personnes de bonnes volontés sont les bienvenues dans les conseils de quartier!

- Il vous suffit d'envoyer votre candidature à **conseilsdequartier@ville-houilles**



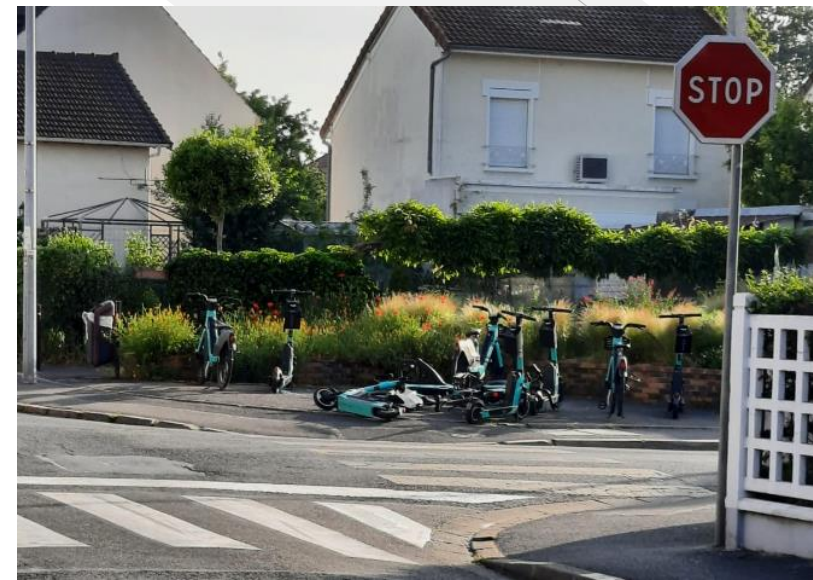
Les membres de ce collège doivent être âgés au minimum de 16 ans et habiter ou travailler au sein du quartier dont ils sont l'un des représentants.

Lien entre le conseil de quartier et la mairie

A travers les remontées du Conseil de Quartier, la mairie prend en compte et arbitre les propositions du conseil afin d'améliorer la vie de quartier.

Aussi, le conseil participe aux projets de la ville pour faire ressortir les particularités du quartier, ainsi qu'un relais auprès de la mairie :

- Commission mobilités
- Renouvellement du contrat de nettoyage
- Mise en avant des carrefours dangereux au sein du quartier
- La visibilité des numéros dans les rues (ex: Rue Rouget de Lisle)



Les actions du conseil de Quartier

Le conseil de Quartier organise aussi des évènements de façon autonome pour le quartier:

- La chasse aux œufs au parc Victorien Chausse
- Le vide-grenier
- Le pique-nique au parc Victorien Chausse



A venir dans votre quartier...

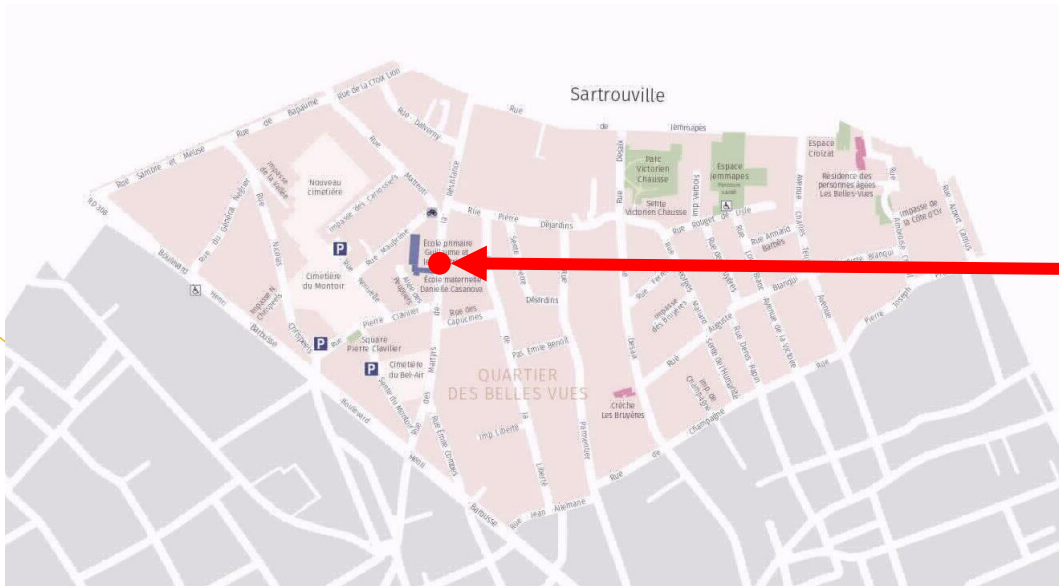


- La chasse aux œufs au parc Victorien Chausse
- Le pique-nique au parc Victorien Chausse
- Le vide maison
- Décoration des portails à Noël
- Boîtes à livres pour enfants

Comment nous contacter?



- Courriel : quartierbellesvues@gmail.com
- Boîte à idées : entrée de l'école maternelle Danielle Casanova



Vous pouvez avoir accès à nos comptes rendus de conseil de quartier sur le site internet de la Ville, ainsi que des informations via le journal de la ville, Facebook, Instagram,...



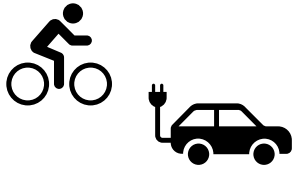
QUESTIONS ?

Présentation des projets

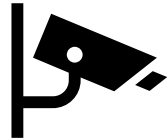


VILLE DE
HOUILLES

Mobilités



Sécurité



Urbanisme



Scolaire





- Pérennisation du service de navette électrique
- Mise en place avec l'agglomération d'une offre de vélos et trottinettes électriques TIER en libre-service (plus de 4 800 usagers uniques et plusieurs centaines de trajets au quotidien)
- Refonte du plan de circulation et de stationnement :
 - ✓ Enquête auprès des Ovillois (près de 800 répondants)
 - ✓ Exposition mobilités (automne 2023)
 - ✓ Ateliers de travail avec les Conseils de quartier
 - ✓ Mise en œuvre à partir de l'automne 2024
- Mise en place prochainement d'un dispositif de transport à la demande
- Projet d'écomobilité scolaire (MOBY)

AXES DE TRAVAIL PRINCIPAUX

-
- ✓ La pertinence de maintenir des double-sens de circulation dans des rues étroites
 - ✓ Le trafic de transit
 - ✓ La rotation du stationnement en centre-ville
 - ✓ La pertinence de maintenir le stationnement alterné par quinzaine
 - ✓ La continuité de voies cyclables vers les destinations les plus habituelles au quotidien
 - ✓ Les carrefours dangereux et la vitesse trop élevée
 - ✓ Les types d'aménagement végétalisés pouvant concourir à la mise en œuvre d'une circulation apaisée entre les différents modes de déplacement

Axe de travail (plan de circulation et stationnement)

Sécurité



Déploiement du dispositif de caméras de vidéoprotection avec une aide financière de la Région Ile-de-France à hauteur de 174 000€ pour une extension de 60 caméras afin d'atteindre un total de 91 caméras sur le territoire communal



Intervention commune avec le service de sécurité de la SNCF (convention signée le 19 septembre 2023)



Mise en place d'une brigade de soirée : 4 fois par semaine jusqu'à 22h (reprise courant mai)



Augmentation du nombre d'adhérents au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires (482 abonnements en 2023 contre 288 en 2022)



Lutte contre les excès de vitesse et le stationnement anarchique : passage à 30km/h dans toute la ville, vidéooverbalisation et achat d'un radar mobile



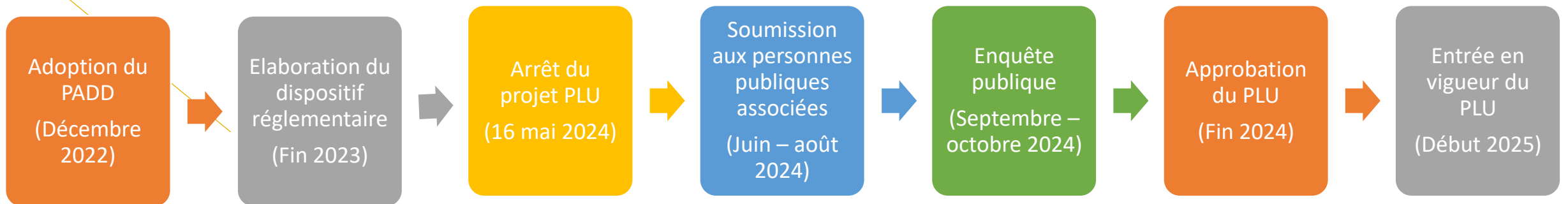


Révision du PLU en cours avec la participation des habitants

- Atelier avec les habitants, la commission du temps long et les collégiens du Conseil municipal des Jeunes
- Forum, réunion publique et permanences

Objectif : protéger les zones pavillonnaires

Où en est-on ? :



- Création de sanitaires au 2^e étage pour le confort des petits et des grands
- Mise aux normes d'accessibilité PMR avec l'installation d'un ascenseur
- Installation du Wifi et de vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les écoles de la Ville



Merci de
votre
attention

